

## Un diplôme tremplin vers l'emploi sportif

**Publics concernés :** Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'animation sportive : Sportif / Animateur sportif bénévole ou salarié / Titulaire de brevet fédéral.

**Modalités de sélection :** Epreuve pratique et écrite.

**Tarif :** bourse sésame

**Modalités de financement :** Formation habilitée au financement OPCA, public, employeur.  
Etude personnalisée sur demande.

**Pré-requis :**

- Etre âgé de 18 ans à la délivrance du diplôme.
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Présenter une attestation de pratique d'activités sportives dans une même famille d'activités d'une durée minimale de 140h dans les 3 dernières années précédant l'inscription.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités sportives.

**Parcours de formation individualisé**

**Objectifs de formation :**

- Comprendre et participer au fonctionnement de l'association.
- Préparer, animer, encadrer des activités récréatives à caractère ludique et pédagogique dans un objectif de

socialisation et de développement des habiletés motrices.

- S'adresser à tous les publics (de la petite enfance aux seniors, y compris les publics déficients ou convalescents).
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

**Programme :**

**Participer à la vie de l'association**

- Décrire le fonctionnement de la structure
- Se positionner parmi les acteurs de l'environnement sportif
- Distinguer les obligations légales de l'employeur / de l'animateur sportif

**Encadrer tous les publics**

- Distinguer les caractéristiques des différents publics
- Différencier les comportements à tenir pour chaque public
- Repérer les capacités et limites des publics en utilisant différents outils d'évaluation
- Alimenter la motivation des pratiquants

**Préparer une action d'animation**

- Délimiter le rôle de l'animateur de loisir sportif.
- Construire une séquence, une séance, un cycle d'animation sportif
- S'appuyer sur des connaissances scientifiques
- Respecter les logiques et les fondamentaux des activités

**Animer, encadrer une action d'animation**

- Enoncer, démontrer, répéter les consignes de sécurité
- Adapter la pédagogie au public
- Adapter le contenu aux comportements

**Méthodes pédagogiques :**

- Jeux, exercices individuels et collectifs
- Pratique en gymnase
- Mise en situation réelle
- Alternance tutorée

**Encadrement :**

- Formateurs formés aux techniques de formation et experts des Activités.

**Evaluation durant la formation :**

- Livret d'alternance pour le suivi avec le tuteur.
- Evaluation formative après chaque session de formation.
- Outils d'auto-évaluation transmis et .

**Certification : 2 épreuves**

- Réalisation d'un dossier / Entretien
- Animation d'une séance sur public / Entretien

**Option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition**

**Un diplôme professionnel multisports et tous publics**

**Nom de l'organisme de formation : Comité Ufolep Mayotte**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 0697 30942 97 auprès de la préfecture de Mayotte

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 752 510 396

**Adresse de l'organisme de formation :**

Siège social : Comité Ufolep Mayotte 105 rue soweto cavani 97600 Mamoudzou

➤ **Date limite d'inscription : le 5 février 2018**

➤ **Positionnement : 5h – 8 février 2018**

➤ **Alternance : 50h - du 26 février au 2 mars, du 19 au 23 mars et du 9 au 13 avril 2018**

L'alternance débute dès la fin du positionnement. Le stagiaire est alors accompagné d'un tuteur.

10h : phase d'immersion

30h : phase de mise en situation

10h : phase d'affirmation

**3 SESSIONS EN CENTRE DE FORMATION**

➤ **Session 1 : 35h**

**Du 12 au 16 février et du 19 au 23 février 2018**

**Module 1 : Participer au fonctionnement de l'association**

- Découvrir les modes de fonctionnement d'une association
- Se positionner parmi les acteurs de l'environnement sportif.
- Distinguer les obligations légales de l'employeur / de l'animateur sportif

**Module 2 : Encadrer tous les publics**

- Distinguer les caractéristiques des différents publics
- Différencier les comportements à tenir pour chaque public
- Construire des outils d'évaluation

**Module 3 : Préparer une séquence d'animation sportive**

- Délimiter le rôle de l'animateur de loisir sportif
- Utiliser la méthodologie de construction de séance
- Construire une séquence
- S'appuyer sur des connaissances scientifiques

➤ **Session 2 : 35 h**

**Du 5 au 9 mars et du 12 au 16 mars 2018**

**Module 1 : Animer une séquence de sport collectif**

- Respecter les consignes de sécurité
- Maîtriser le démarrage d'un cours
- Construire des situations de référence

**Module 2 : Animer une séquence de jeux d'opposition**

- Définir un objectif de séquence
- Respecter les règles d'or
- Entrer en interaction avec le public

**Module 3 : Animer une séquence de motricité**

- Délimiter les aptitudes
- Adapter ses exercices
- Construire des circuits variés
- Maîtriser les modes d'étirement

➤ **Session 3 : 35 h**

**du 26 au 30 et du 2 au 6 avril 2018**

**Module 1 : Encadrer des séances de sport collectif**

- Définir un objectif de séance, de cycle
- Incorporer des variantes
- S'exercer en public

**Module 2 : Encadrer des séances de sport de raquette**

- Respecter les fondamentaux techniques
- Varier les méthodes pédagogiques
- S'exercer en public

**Module 3 : Encadrer des séances multi activités**

- Créer des univers, des thématiques
- Adapter sa pédagogie au public
- Déduire les caractéristiques techniques

➤ **2 épreuves de certification (UC1) : le 16 avril 2018 et (UC 2 et 3) : le 17 avril 2018**

➤ **Rattrapage certification**